



Club de l'Aviron Vevey

Quai E. Ansermet, case postale 298, 1800 Vevey
www.aviron-vevey.ch

Dossier de candidature

Prix Nestlé 2007

**Création d'une
Ecole d'Aviron**



Club de l'Aviron de Vevey

Le Club de l'Aviron de Vevey (CAV) fût fondé en 1888. Des hauts et des bas ont marqué son histoire, comme toute société plus que centenaire. Alors qu'à ses débuts, il fallait appartenir à la haute société locale pour entrer au CAV, la situation a heureusement bien évolué depuis; le coup de grâce à la discrimination a été donné en 1980 avec l'admission des dames au sein du club. Dans tout ce document, le terme "rameurs" signifiera donc "rameuses et rameurs".

Actuellement, le CAV compte plus de 300 membres, dont une cinquantaine de compétiteurs. Les locaux appartiennent à la Ville de Vevey; en revanche, le club est propriétaire de 67 bateaux (valeur à neuf de 710.000.-), 1 bus et 3 canots moteur. Un stade important a été franchi en l'an 2000 avec l'engagement d'un entraîneur professionnel. Cela a été l'occasion pour le comité de philosopher sur les buts de nos activités, particulièrement lors de la rédaction du cahier de charge de l'entraîneur. Il ressort de ce document que la fonction principale de l'entraîneur n'est pas de ramener des médailles au club, mais de faire progresser un groupe de jeunes dans un esprit de fair-play et de camaraderie.

Mais un entraîneur doit avoir des rameurs à entraîner. Le CAV a du réagir à l'érosion du contingent de ses compétiteurs en créant une **Ecole d'Aviron**.

Situation actuelle du CAV :

Membres	343
dont compétiteurs:	
- juniors 10 - 15 ans	22
- juniors 16 - 20 ans	13
- seniors > 21 ans	12
Nombre d'heures	
d'entraînement annuel:	
- juniors 10 - 15 ans	5800
- juniors 16 - 20 ans	7450
- seniors > 21 ans	6350
Entraîneur professionnel	1 (Pierre Kovacs)
Moniteurs J+S	6
Moniteurs sans formation	34
Administration (comité)	9
Poste vacant	3



Création d'une Ecole d'Aviron

Introduction

Depuis 2003, le nombre de jeunes de 12 à 15 ans s'inscrivant au CAV était en diminution constante. Ce dossier présente la solution conçue et appliquée par le CAV pour regarnir les rangs de ses jeunes rameurs. Il contient également une réflexion sur le suivi présent et futur de ces jeunes au sein du club.

Réflexion de départ

La fonction des clubs sportifs n'est ni de gérer une poignée de vétérans, ni de produire des champions à tout prix. Les clubs sont là pour offrir une activité sportive de qualité au plus grand nombre de jeunes possible. C'est sur la base de cette conviction que le CAV s'est lancé en 2006 dans la création d'une Ecole d'Aviron.

Historique

Entre 1980 et 1995, le renouvellement des jeunes au sein du CAV se faisait grâce au "bouche à oreille", sans que les responsables s'en préoccupent vraiment. Mais à cette époque, les effectifs étaient faibles, de l'ordre d'une douzaine de rameurs. Vers la fin des années nonantes, le nombre de jeunes compétiteurs a brusquement augmenté suite aux brillants résultats des rameurs suisses aux JO d'Atlanta de 1996 (médaille d'or en skiff et en double scull). Pour gérer ce groupe atteignant trente rameurs, le CAV a décidé d'engager un entraîneur professionnel en 2000. Cette situation est restée stable pendant trois ans. Par la suite, pour des raisons peu claires, le renouvellement a nettement ralenti, poussant le comité à réagir.

Lancement du projet

En 2006, le CAV a décidé de créer une Ecole d'Aviron sur les bases suivantes:

- ouvert à tous les jeunes dès onze ans (filles et garçons) de la région
- deux cours hebdomadaires pendant cinq semaines
- encadrement par les moniteurs J+S du club et les jeunes compétiteurs
- participation: 50.-
- possibilité de participer à une compétition en fin de cours
- possibilité de s'inscrire gratuitement au club après le cours

La première phase du démarrage du projet a été réalisée sous forme d'un concours pendant les vacances d'été 2006, avec l'aide de deux magasins de sport veveysans. Le CAV y a installé des ergomètres (machine à ramer) et les jeunes participants devaient inscrire leurs performances réalisées, ainsi que leurs coordonnées, sur un formulaire. Des prix ont récompensé les meilleurs et le CAV s'est constitué une liste d'adresses.

La seconde phase a eu lieu à la rentrée scolaire de fin août 2006 avec la distribution d'une affichette d'information à tous les écoliers régionaux de la tranche d'âge concernée. Simultanément, des affiches grand format ont été apposées à quelques endroits stratégiques (gares, cinémas, centres commerciaux).

Le résultat a dépassé les espérances, puisque ce sont dix-huit garçons et deux filles qui se sont inscrits à l'Ecole d'Aviron. Le projet pouvait donc commencer.

Réalisation

Le cours fût un beau succès. Les principaux facteurs de réussite furent les suivants:

- enthousiasme des participants
- bonne ambiance générale
- bon encadrement
- beau temps, peu de vent
- participation très suivie (96%)
- contact avec les jeunes rameurs du groupe compétition
- bon contact avec les parents



A l'issue du cours, dix garçons ont fait leurs premières armes en participant aux championnats romands du 7 octobre 2006 sur le lac de Divonne.



Après les vacances d'automne, dix-sept garçons et une fille se sont inscrits au club. Le but était atteint.

Etat actuel

Au cours de l'hiver 2007, deux garçons ont décidé d'arrêter l'aviron. Trois autres ont décidé de renoncer à la compétition, tout en désirant continuer à ramer. Ce choix est tout-à-fait légitime, puisque le club demande aux jeunes à quel niveau ils veulent s'engager. Une fois ce choix effectué (loisir, compétition régionale, compétition intensive), le rameur doit assumer son engagement. Deux raisons à cela:

- pour lui-même. Un jeune doit apprendre à assumer un choix, à respecter ses engagements et à ne pas pratiquer un "zapping" permanent
- pour les autres. L'aviron étant un sport d'équipe, un jeune doit se rendre compte de l'importance son rôle dans le groupe et apprendre la solidarité avec le reste de son équipage.

Les rameurs qui se sont engagés pour la compétition ont participé, avec les autres compétiteurs du club, au camp d'entraînement de Pâques. A l'heure actuelle, ils ont déjà participé à quatre régates, aussi bien en double et en quatre qu'en huit.



Médiatisation

Il n'y a pas eu de médiatisation directe pour l'Ecole d'Aviron. Par contre, le club fait paraître régulièrement des articles dans 24Heures relatant les bons résultats de ses compétiteurs. Ces articles nous font de la publicité et participent à la stratégie du "bouche à oreille" pour recruter du monde.



ICI TV a couvert les championnats romands d'ergomètre 2007 organisés par le CAV; les jeunes issus de l'école d'aviron ont tous participé à cette manifestation.

Futur

Il n'y aura pas d'Ecole d'Aviron en 2007, car le CAV doit intégrer ces nouveaux rameurs avant de recevoir une nouvelle volée. La prochaine édition aura lieu en 2008.

Un phénomène réjouissant a eu lieu, le retour du "bouche à oreille". Plusieurs de ces jeunes rameurs amènent à leur tour de nouvelles recrues, le futur proche semble assuré.

Des problèmes "positifs", car liés à la croissance de l'effectif, sont apparus:

Moniteurs: leur nombre est à peine suffisant

Bateaux: leur nombre est insuffisant

Canots moteur: leur nombre est insuffisant

Déplacements en régate: manque de véhicules, de chauffeurs, de place sur la remorque à bateaux

Si le club veut effectivement assumer ce groupe important de rameurs et reconduire une école d'aviron dans un an, il doit résoudre ces problèmes humains et financiers.



Moniteurs: il incombe au club de trouver et motiver des membres pour suivre une formation J+S. Les premiers visés sont les compétiteurs en fin de carrière, dès l'âge de 18 ans. Cette formation ne coûte rien au club, puisque le prix de la formation est rapidement amorti par les rentrées des subsides J+S.

Bateaux: lors des deux dernières régates, deux équipes n'ont pu participer, faute de bateaux suffisants à disposition. Le club a assez de bateaux pour l'entraînement, car leur utilisation peut être planifiées sur la semaine. Par contre, lorsque tous les compétiteurs courent le même jour de régate, ça coince. Le club doit acquérir un quatre de couple et un quatre de pointe pour la compétition, ainsi qu'une yolette pour l'Ecole d'Aviron.

Canots moteur: la sécurité étant prioritaire, le CAV a acheté un canot moteur supplémentaire pour l'Ecole d'Aviron. Actuellement, avec trois canots, la sécurité peut être assurée lors de tous les entraînements.

Déplacement: pour éviter de nous déplacer avec une colonne de voitures privées lors d'une régate ou d'un camp d'entraînement, le club aimerait acquérir un deuxième mini-bus. Cela permettrait de transporter la trentaine de rameurs participant aux régates dans de meilleures conditions.

Remorque: notre remorque à bateaux atteint parfois la limite de chargement. Mais le club s'arrange avec d'autres clubs d'aviron pour optimiser les transports.

Chauffeurs: les récentes modifications du code de la route font que les plus jeunes détenteurs du permis de conduire n'ont plus le droit de conduire un véhicule tirant une remorque. Le club doit leurs financer une formation et l'examen pour obtenir le permis adéquat.

Conclusion

Cette Ecole d'Aviron a donc permis au CAV de regarnir les rangs de sa relève. Le projet a atteint son but. Pour être cohérent et assumer son action dans le futur, le club doit donc adapter son équipement et son encadrement à la nouvelle dimension de son groupe de rameurs.

Suivi d'un sportif au sein du CAV

La formation de ces tout jeunes rameurs a été l'occasion pour les dirigeants du CAV de se poser la question du suivi de la "carrière" d'un rameur tout au long de son activité au club. Que peut et que doit offrir le club à ses rameurs? A quoi le club doit-il penser pour que cette carrière soit satisfaisante pour le rameur et pour le club? Bref, comment trouver un rôle satisfaisant pour tous?

Dans un club, il y a des champions qui en veulent, des sportifs plus modestes, des membres prêts à donner un coup de main plutôt que de trop transpirer, d'autres beaucoup plus prudents, des vieilles gloires qui reviennent transmettre leurs connaissances, des individualistes-nés, ... un reflet de la société dans laquelle nous évoluons. Il s'agit pour chacun d'y trouver sa place, c'est au club de créer et de proposer ces possibilités.

Les dirigeants du CAV se sont posés et proposé une réponse aux questions suivantes pour chaque tranche d'âge de ses membres:

- quelles sont les attentes et les motivations du rameur?
- quelles sont les attentes du club?
- que peut offrir le club?

Dés 11 ans

Il s'agit des tout jeunes participants à l'Ecole d'Aviron. Ces filles et ces garçons ont envie de bouger, de s'amuser avec des copains. En venant au CAV, ils découvrent un nouveau monde. Il s'agit de ne pas les effrayer, tout en les encadrant d'assez près. C'est à cet âge qu'un jeune peut intégrer le sport à sa vie ou au contraire en être dégoûté. Pour le club, ils représentent surtout la relève des futurs compétiteurs. Le club doit accueillir ces jeunes, les former et être attentif à leur personnes. Pour cela, il faut des moniteurs attentifs et des bateaux-école. Autre aspect: l'implication des parents. Ceux-ci ont la légitime envie de savoir ce que font leurs enfants. Le club doit donc avoir ce souci à l'esprit.



12 - 14 ans

Ces jeunes rameurs savent déjà ramer correctement. Ils participent à quelques compétitions, mais sans se prendre la tête. Ils ont plaisir à être sur le lac, à se dépenser, à se retrouver entre eux au club. Sans s'en rendre compte, ils



attendent du club d'y avoir des camarades, de se retrouver au sein d'un groupe relativement important. Le club doit donc satisfaire ce besoin, ce qui vient d'être fait par cette école d'aviron. Le club attend de ces jeunes un enthousiasme digne de leur âge, mais aussi de s'astreindre peu à peu aux règles en vigueur. C'est l'âge où ils doivent être éduqués au respect des règles d'horaire, du matériel, du respect des autres. Leur rythme d'entraînement n'est pas trop contraignant (deux fois par semaine).

15 - 18 ans

C'est l'âge de la compétition! La plupart des jeunes ont envie d'y aller "à fond". Physiquement, ils se développent rapidement, l'envie d'augmenter la fréquence de leurs entraînements vient d'eux-mêmes. Les parents interviennent beaucoup moins, c'est donc directement aux rameurs que le club demande de fixer leur niveau d'engagement. Un contrat moral est convenu entre les jeunes et les entraîneurs pour la saison à venir. Le respect de cet engagement fait partie de l'aspect éducatif contenu dans la philosophie du CAV.

A cet âge, certains percent et peuvent déjà réaliser des prouesses. C'est évidemment une situation facile et agréable à gérer pour le club. Pour celui-ci, les préoccupations se situent au niveau du suivi de leur santé, ainsi que de leurs études ou apprentissages.

Pour d'autres, par contre, c'est parfois le moment difficile de la prise de conscience de leurs limites. Pour leurs éviter une dévalorisation ou une mauvaise image d'eux-mêmes, le club doit leurs proposer des



alternatives à la chasse aux médailles. Etant également conscient du fait que ce n'est pas forcément le jeune champion qui sera le caissier ou le chef-matériel de demain, le club a tout intérêt à former une relève également pour les tâches annexes. C'est ainsi que, à part lever un peu le pied à l'entraînement, le club propose à ces jeunes d'aider à l'entretien du matériel et des locaux, à l'encadrement de nouveaux rameurs, au maintien du site internet, à la gestion du bar, ainsi que de nombreux travaux et coups de mains ponctuels. A noter tout de même que les rameurs "haut de gamme" ne sont absolument pas dispensés de ces petites tâches...

Par cette distribution des rôles souple et personnalisée, le CAV espère donner une place valorisante à chacun de ses jeunes rameurs. Ainsi, on évite l'exclusion tout en assurant l'avenir du club.

19 - 65 ans

Grosse tranche d'âge qui voit une diversification tous azimuts des membres. Si certains continuent sur leur lancée de junior et vont réaliser une brillante carrière de senior, il faut bien reconnaître que la plupart d'entre eux vont se consacrer à l'aviron-fitness. Jusqu'à trente ans, la plupart garde une licence de compétition et se présente à des courses régionales. C'est aussi l'âge où certains réalisent que le club leurs a offert beaucoup, sportivement et socialement, et



que ce serait à leur tour de s'impliquer dans la gestion du club. Ce ne sont pas les tâches qui manquent... Des trente encadreurs nécessaires au cours annuel d'initiation pour adultes aux places dans le comité, en passant par la participation aux nettoyages des locaux, la conduite des véhicules lors des régates, les formations J+S ou l'organisation de régates, il y a de quoi impliquer toutes les bonnes volontés. Le suivi des

membres de cette tranche d'âge doit se faire en tenant compte de leur vie d'adulte, de parents, de personnes qui n'ont pas forcément que l'aviron en tête. Ces membres ont envie de venir au club pour ramer, y retrouver des amis et donner un coup de main, pour autant que l'ambiance y soit bonne et qu'ils soient respectés.

Au-delà de 65 ans

L'âge d'or... Les anciens aiment se retrouver au club pour une sortie sur l'eau suivie d'un apéro et d'un bon moment d'échange. Ils s'intéressent aux activités du club et les soutiennent moralement et financièrement à travers leur groupe de Membres d'Honneur. Ils écoutent volontiers ce que leurs racontent les jeunes, ceux-ci se rendant compte qu'ils ne sont pas les premiers champions au club... Le club doit également suivre ce groupe, en étant attentif et réceptifs à leurs remarques et conseils.



Conclusion

Si donc, le CAV doit suivre chacun de ses membres, ce sont les ados qui nécessitent le plus d'attention. A cet âge-charnière, les jeunes doivent réaliser que les cadres qu'on leur fixe ne limitent ni leur qualité de vie, ni leur besoin d'indépendance, bien au contraire.

Au club de trouver la bonne recette pour faire passer le message.

ANNEXES

Budget du projet

Comptes 2005-2006 du CAV

Pub pour l'Ecole d'Aviron

Articles de presse